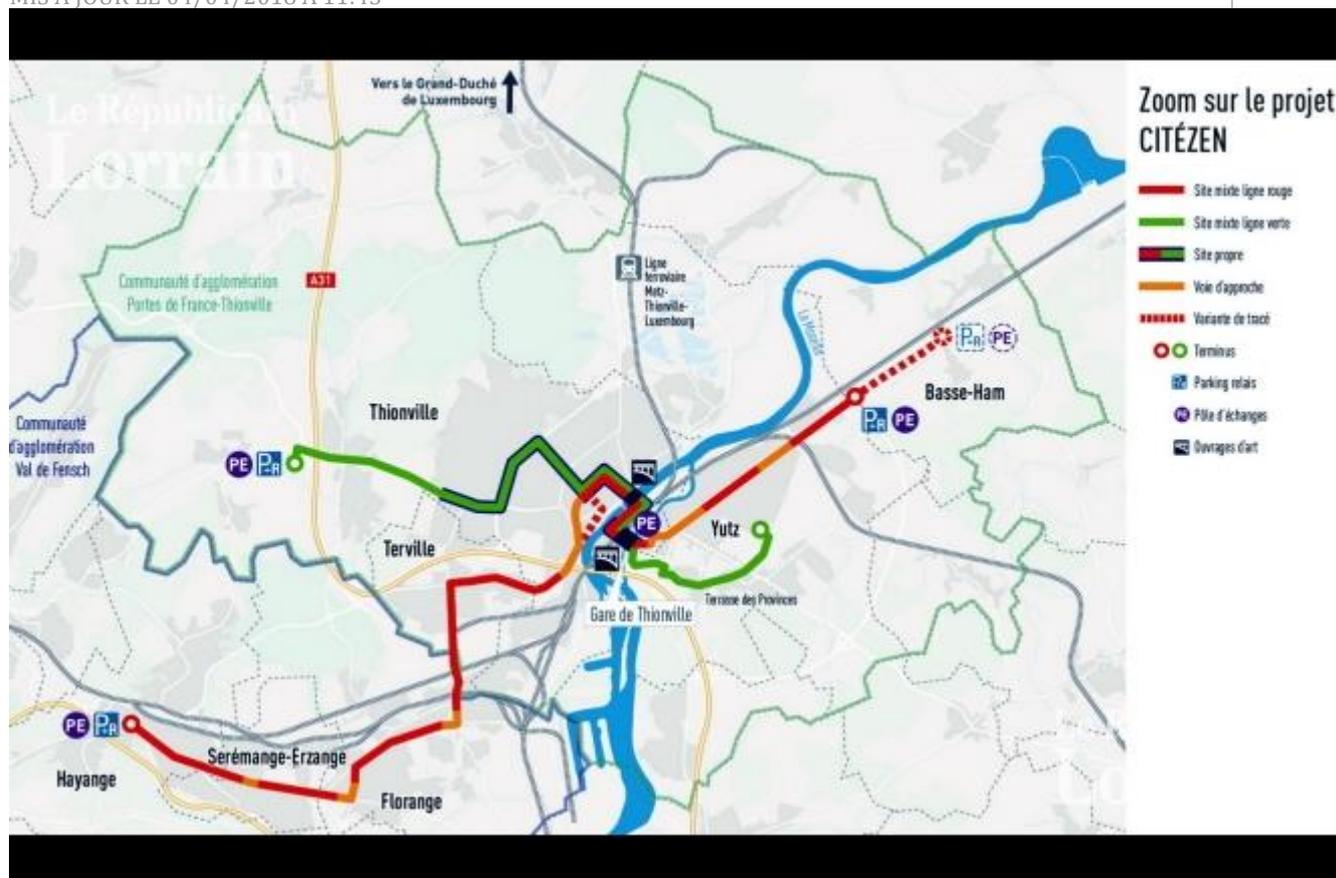


# Thionville : Qui va payer le projet Citézen ?

Comment financer le projet Citézen, le futur transport en commun en site propre de l'agglomération Thionville-Fensch ? De nombreux élus commencent à s'interroger. À l'occasion du vote du budget 2018 du Smitu, le 11 avril, ils devront arbitrer entre trois options.

- VU 2136 FOIS
- LE 04/04/2018 A 09:02
- MIS A JOUR LE 04/04/2018 A 11:43



**Photo HD** Voici le tracé du projet Citézen, dont la réalisation devrait s'étaler de 2018 à 2028... À condition de boucler son financement. Image Smitu

## 1 Faire payer l'exploitant

Certain

L'équation est simple.

Le Smitu, l'autorité organisatrice des transports du nord mosellan, doit trouver des marges de manœuvre budgétaires pour financer les travaux du projet Citézen, lesquels doivent démarrer avant la fin de l'année, faute de quoi il faudra renoncer aux subventions promises par l'État.

Une première solution a déjà été évoquée par Roger Schreiber, le président du Syndicat mixte intercommunal de transports urbains. Il s'agirait de baisser le montant de l'enveloppe

financière que verse chaque année le Smitu à la société TransFensch, laquelle exploite le réseau pour le compte du Smitu.

Un chiffre a même été communiqué lors du débat d'orientation budgétaire : 2,8 M€. TransFensch va devoir trouver des économies de fonctionnement pour absorber cette diminution. « C'est le rôle du Smitu que de faire des propositions de réorganisation du réseau », indique Roger Schreiber. Reste à assumer les conséquences sociales de cette réorganisation : « Je suis en discussion permanente avec les partenaires sociaux », annonce le président du syndicat.

## 2 Faire payer le contribuable

Probable

Le Smitu a deux sources principales de revenus. D'abord, le produit du versement transport, cet impôt payé par les entreprises sur leur masse salariale. Impossible d'y toucher : le taux appliqué est déjà à son niveau maximum légal. Deuxième source de revenus : la contribution versée par les communes et intercommunalités membres. Celle-ci n'a pas augmenté depuis sept ans. « Elle aurait dû normalement suivre l'inflation », constate Roger Schreiber. Lors du vote du budget, il va donc demander aux élus de voter une augmentation de cette participation financière. Lors du débat d'orientation budgétaire, le maire de Guénange, Jean-Pierre La Vaullée, a déjà prévenu qu'il s'y opposerait. « Et je n'ai pas changé d'avis », dit-il.

D'autres sont prêts à y réfléchir mais posent leurs conditions. « Je suis convaincu de l'intérêt stratégique du projet Citézen mais je ne signerai pas un chèque en blanc au Smitu », dit Roland Balcerzak, le maire de Hettange-Grande. En contrepartie, la qualité du service de transport doit s'améliorer de manière significative. »

## 3 Faire payer l'utilisateur

Possible

Il s'agirait d'augmenter le prix des tickets de bus ou de revoir les conditions de gratuité. Cela permettrait à TransFensch d'augmenter ses recettes et au Smitu de diminuer d'autant la dotation qu'elle verse à l'entreprise de transport. « Le sujet est sur la table », annonce Roger Schreiber. Mais à moins de deux ans des municipales, il est politiquement très sensible.

180M€ Le projet Citézen est aujourd'hui chiffré à 140 millions. Mais sa réalisation sera étalée sur dix ans. Avec l'inflation et l'actualisation des coûts, il pourrait atteindre les 180 millions.